

LA VOIX DU GROUPE

N° 92 - septembre - 2025

Le mot du président

Les retraités ne sont pas une variable d'ajustement budgétaire, mais des citoyens à part entière.



Les retraités sont des citoyens responsables. Tout en n'ignorant rien des défis que doit affronter notre système de retraite, ils dénoncent leur absence de la plupart des instances qui les concernent, et notamment celles qui gèrent leurs retraites. Ils n'acceptent pas de subir les diverses taxations proposées sous divers prétextes, destinées à faire face aux besoins de financement de l'Etat.

Par conséquent, lors de l'Assemblée Générale de l'ANR des 11 et 12 juin 2025, la motion suivante a été adoptée.

Les retraités de l'ANR exigent :

* Que la revalorisation des retraites soit calculée sur la variation de l'indice de novembre de l'année précédente à octobre de l'année en cours avec application au 1^{er} janvier de l'année suivante.

* La fin des artifices destinés à minimiser la revalorisation de leur retraite (report des dates de revalorisation, augmentation différente suivant le montant de la retraite).

* L'abandon de toutes taxations supplémentaires des retraites.

* Que le conjoint survivant bénéficie de la pension de réversion, sans limite d'âge, sans condition de ressources, d'un montant égal à 60% de la pension du conjoint décédé, au prorata des années de mariage, en cas de pluralité de conjoints.

* Le rétablissement de la 1/2 part des veuves et veufs ayant élevé au moins 1 enfant, supprimée par la loi Fillon de 2009 et appliquée en 2014.

* De bénéficier des mêmes droits que les salariés, en déduisant de leur revenu imposable les cotisations restant à leur charge au titre de leur complémentaire santé ou en obtenant un crédit d'impôt.

* La suppression de la cotisation d'assurance maladie de 1% pour les retraites complémentaires du régime général.

* Que tout soit mis en œuvre pour faire disparaître les déserts médicaux.

* Que de l'humain soit remis dans les relations avec les services publics en y renforçant les moyens pour réduire la fracture numérique.

* Que la participation des retraités soit effective dans toutes les instances consultatives et décisionnelles qui les concernent, tant au niveau local que national, et souhaitent un ministère dédié.

Sommaire

Page 1
Le mot du président Gérard Bisiou

Page 2
Puy du Fou
Sorties pédestres

Page 3
Assemblée Générale Erdeven
Journée retraités de la Police
Sécurisez vos documents

Page 4
Défense et Solidarité
Notre centenaire

Intercalaire
Repas et Galette des Rois IFA

- Ils déplorent que la loi promulguée en mars 2024 « bâtir la société du bien vieillir » ne traite pas encore suffisamment de la perte d'autonomie et des problèmes du vieillissement de la population. Les retraités de l'ANR resteront vigilants sur la généralisation du Service Public Départemental de l'Autonomie, et s'interrogent sur son financement.

- Sans que les revendications ci-dessus ne soient exhaustives, l'Association Nationale de Retraités, reconnue d'intérêt général, entend défendre les intérêts de l'ensemble des retraités.

Être reconnus, être écoutés, être entendus, être considérés, être respectés : voici les exigences des adhérents de l'ANR.

Bien chaleureusement,

Gérard Bisiou

Bienvenue à ceux qui nous rejoignent

M Pierre PERROTE

Rouen

Week-end au Puy du Fou du samedi 28 au lundi 30 juin 2025.



spectacles proposés étaient à la hauteur de leur réputation internationale.

Nous avons tout d'abord rejoint Evreux pour nous diriger vers la Vendée. Après nous être installés à l'hôtel et avoir pris en commun au restaurant notre 1^{er} repas, nous nous sommes dirigés vers le parc du Puy du Fou pour assister tous ensemble à **la Cinéscénie**, le plus grand spectacle nocturne au Monde, à 22h30.

Et là, nous nous sommes laissés emporter dans cette grande fresque historique, mettant en œuvre des moyens techniques gigantesques, et faisant intervenir pas moins de 2600 Puy-folais bénévoles, ainsi qu'un cheptel diversifié d'animaux soignés par le parc, intégrés au spectacle. Pendant 1h30mn, 1000 ans d'histoire de France ont défilé devant nous.

Le dimanche 29 juin, nous avons quitté notre hôtel à 11h00 pour rejoindre le parc du Puy du Fou.

La possibilité fût offerte à chaque participant d'organiser de manière libre son planning d'activités parmi les 11 représentations offertes aux spectateurs en tribune : **le Bal des oiseaux fantômes**, **le Dernier Panache**, **le Signe du Triomphe**, **les Vikings**, **le Secret de la lance**, **Mousquetaires de Richelieu**, **le Mime et l'Etoile**, **l'Epée du Roi**, **les Automates Musiciens**, **le Grand Carillon**, **les Grandes Eaux** ; et les 4 immersions en accès continu : **la Renaissance du Château**, **le Premier Royaume**, **le Mystère de la Pérouse** et **les Amoureux de Verdun**.

En soirée, la totalité du groupe s'est rejoints pour prendre un repas dans le parc avant de participer à un 2^{ème} spectacle nocturne : **Les Noces de Feu**, avant de rentrer à notre hôtel.

Le lundi 30 juin, après avoir pris notre petit déjeuner nous sommes repartis vers le Puy du Fou afin de poursuivre la découverte du parc selon le planning d'activités, choisi par chacun. Enfin, après notre dernier repas pris en commun dans le parc, nous sommes repartis vers la Normandie.

A noter, que pour ce voyage, nous avons eu une météo exceptionnelle, il fit très beau (peut-être un peu trop chaud), la logistique était bien organisée, et la conductrice du car, très professionnelle et très serviable, a tout fait pour agrémenter notre séjour (allant jusqu'à nous alimenter en bouteilles d'eau dont nous fîmes une grande consommation).

Au final, nous sommes rentrés un peu fatigués par la chaleur et la densité du programme, mais en ayant engrangé d'excellents souvenirs.

Un grand merci aux organisateurs de ce séjour !

Gérard Bisiou

Sortie pédestre Jumièges du 06 mai 2025

Belle journée ensoleillée mais un peu venteuse, 7 marcheurs au départ.

Nous sortons vite du village pour arpenter des chemins entre plaines, marécages et vergers.

Sur notre route, de jolies petites chaumières, des bâties en pierre restaurées avec goût, des jardins soignés.

Nous longeons un temps le bord de Seine, louvoyons entre les vergers de pommiers et poiriers encore en fleurs pour certains.

Nous arrivons près des étangs de Mesnil sous Jumièges, laissés à l'état sauvage et refuges d'oiseaux qui s'y sentent en paix.

Nous croisons un pêcheur avant de prendre place sur une table de pique-nique pour le sacro-saint goûter de l'après-midi.

Et c'est alourdis quelque peu que nous repartons pour la dernière ligne droite, un bout de campagne, l'entrée du village, et le retour au parking de l'Abbaye, Abbaye majestueuse que nous avons eu sur la rétine dès le départ et que nous retrouvons avec bonheur à l'arrivée.

Pascale Marais



Sortie pédestre du 03 Juin 2025 au Tréport et Mers les Bains

Rendez-vous au Tréport : la difficulté fût de trouver le parking du départ de la sortie pédestre, nous étions 9 à partir vers Mers les bains en longeant le bord d'une mer émeraude, de magnifiques villas balnéaires colorées à admirer, une église dédiée aux marins à découvrir, une falaise à grimper entre marches et sentiers, une immense statue dressée face à l'horizon iodé et le pique-nique arriva vite.

Un moment de restauration et de détente bienvenu sur l'herbe face au paysage à 360 degrés.

Puis nous repartîmes arpenter les plaines sur la falaise pour redescendre vers Le Tréport, afin de prendre le funiculaire jusqu'au sommet de l'autre falaise. La récompense fût un magnifique point de vue sur la ville, la plage, le port.

Redescense par de grands escaliers vers les jolies ruelles, visite d'une belle église à damiers (pierres de différentes couleurs, typiques de la région), goûter pantagruélique sur le parvis et ses bancs.

Nous échouâmes enfin avec plaisir sur une terrasse avec vue sur le port pour partager le verre de l'amitié et savourer la douceur de cet après-midi, avant de regagner nos voitures.....

Pascale Marais

Assemblée Générale à Erdeven les 11 et 12 juin 2025



Les 11 et 12 juin 2025, les Groupes Normands de l'ANR ont participé à l'Assemblée Générale de l'ANR à Erdeven dans le Morbihan. Cette rencontre, à caractère statutaire s'est tenue dans le village Keravel géré par L'association Vacances Bleues, avec une météo très clément.

L'animation a été assurée par Christiane Moreau, Présidente du Groupe ANR du Morbihan et Déléguée Régionale.

Dans le cadre de ce séjour, l'ensemble de l'activité 2024 de l'ANR a été passé en revue, et les différents rapports ont été votés par les représentants territoriaux de l'ANR. A l'issue de la présentation, le rapport moral présenté par le Président National François Xavier Lehman et le rapport d'activité présenté par la Secrétaire Générale Marie Claude Vattement, ont été adoptés. Il en fut de même pour le rapport financier présenté par Armelle Roy, Trésorière Nationale, après l'intervention du Contrôleur aux Comptes et du Commissaire aux Comptes.

Félix Vézier, Président nouvellement nommé d'Amicale Vie, a fixé ses orientations.

Jean Cordoba Vice-Président est intervenu pour aborder les évolutions en matière de financement et d'administration de l'association.

Michèle Le Goff a présenté le 100% santé et Rémi Servot, Responsable Communication le bilan des actions engagées dans son domaine.

Par ailleurs, la motion 2025 de Défense des retraités a été actualisée, et le renouvellement de 7 postes d'Administrateurs a été soumis au vote de l'Assemblée.

Au final, l'ambiance fut studieuse, mais ponctuée de bons moments de convivialité.



Gérard Bisiou

Journée à Falaise avec les retraités de la Police le 24 avril 2025

7 heures du matin, nous sommes 29 à prendre place dans ce grand car, les yeux pleins de sommeil mais heureux de partir pour une belle journée.

Après une petite pose bien méritée sur l'autoroute qui nous a permis de recharger les batteries nous arrivons à Condé en Normandie à l'imprimerie CORLET.

Nous sommes accueillis par un ancien collaborateur qui nous expliquera le fonctionnement des différentes presses datant du XIX^e siècle dont certaines fonctionnent encore. Nous avons pu utiliser une machine et repartir avec un diplôme à notre prénom souvenir de notre visite.

A l'étage sont exposées les « 100 unes de journaux » allant du journal de l'empire jusqu'à aujourd'hui. Cette collection propose uniquement des exemplaires originaux.

Après le déjeuner nous nous dirigeons vers Falaise où nous attend une superbe calèche tirée par deux beaux chevaux de trait. La guide est une jeune femme qui va nous faire découvrir Falaise, berceau de Guillaume le Conquérant, la ville conserve un patrimoine médiéval exceptionnel. Deux kilomètres de fortifications l'entourent, il reste encore 3 portes de défense contre 6 au moyen âge.

Pendant ce temps une partie du groupe est entrée au musée des automates. Univers féérique où nous pouvons découvrir une quinzaine de saynètes derrière des vitrines où s'animent les automates représentant par exemple, le tour de France Cycliste, la fête foraine ou bien le mariage de la poupée, faisant écho au couronnement de la Reine d'Angleterre, et bien d'autres.

Toutes les bonnes choses ont une fin, nous reprenons la route vers 17 heures et nous nous quittons à Grand Quevilly en attendant la prochaine proposition de voyage et le plaisir de se retrouver.

Annie Scolan

Sécurisez les documents personnels que vous transmettez

Dans certains cas, il vous est demandé de transmettre une copie de vos documents d'identité ou autres comme pièces justificatives :

Il peut s'agir de votre carte d'identité, de votre permis de conduire, d'une facture EDF ou téléphone pour justifier de votre domicile etc.

Cette transmission comporte certains risques entre autres l'usurpation d'identité qui se révèle catastrophique pour sa victime.

Pour pallier ce risque, le gouvernement a mis en ligne un outil permettant en quelques secondes d'ajouter un filigrane à n'importe quel document.

Pour ce faire vous devez d'abord enregistrer le document à transmettre dans l'un des formats suivants : JPG PNG ou PDF

Puis, vous rendre sur le site du Gouvernement :

<https://filigrane.beta.gouv.fr/>

- Choisissez « Parcourir » pour accéder au dossier où se trouve le document à filigraner.
- Sélectionner le document.
- Indiquez le texte du filigrane à insérer.
- Cliquez sur « Ajouter le filigrane »
- Cliquez sur « Télécharger le document filigrané »

Didier Cammare

Défense des retraités et solidarité.

Pouvoir d'achat : inflation annuelle en juillet + 1%

Le 14 août dernier, l'INSEE a publié les résultats de l'inflation annuelle pour le mois de juillet. Nous sommes à + 1 %, toutes données confondues. S'agissant des dépenses contraintes il faut noter + 1,6 % pour l'alimentation et + 2,5 % pour les services. Depuis, s'ajoutent au mois d'août, une hausse de la TVA sur l'énergie, de 5,5 % à 20 % et une baisse de la rémunération du livret A, passant de 2,4 % à 1,7 %.

Et l'année 2026 ne se présente pas sous les meilleurs auspices. D'abord, il n'y aura pas de revalorisation des pensions (année blanche !), ensuite, est remise en cause la réduction de 10% sur les revenus imposables et la mise en œuvre d'un forfait. Des mesures également envisagées dans le domaine de la santé avec un doublement de la franchise médicale qui passerait de 50 à 100 € par an et des déremboursements de certains médicaments dits « non essentiels ». A noter également la suppression de 3 000 emplois publics, ce qui ne va pas améliorer les relations avec les administrations et la qualité du service public, etc...

2026, une année sombre. A moins que des mesures soient envisagées pour réduire l'écart entre les plus pauvres et les plus riches, écart qui ne cesse de grandir.

Conseil départemental citoyenneté autonomie (CDCA).

Séance du 16 juin 2025.

L'ordre du jour portait principalement sur le bilan de l'année 2024 avec les avis sur les différents rapports.

En ouverture de la séance, nous avons, avec d'autres organisations déposé une lettre à destination du Président du Département demandant plus d'attention en direction des EHPAD et en particulier la mise à disposition d'un livret d'accueil et la possibilité de visites pour les membres du CDCA. Nous avons également insisté sur la nécessité de communication des activités du CDCA sur le site du Département.

- Avis sur le rapport d'activité de la Direction de l'Autonomie : *Avis favorable compte tenu des actions qui ont été menées dans le cadre de l'aide aux aidants, le financement de petits équipements en EHPAD, la mise en œuvre très appréciée sur le territoire Dieppe-Neufchâtel de la Maison départementale de l'autonomie et des aidants.*

-Avis sur le rapport concernant la Conférence des financeurs : *Avis favorable. Le CDCA apprécie l'effort de financement en direction des aidants et la lutte contre l'isolement. Il apprécie également les moyens accordés aux diverses actions et le développement de l'engagement dans le développement de l'habitat inclusif.*

-Avis sur le rapport d'activité de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :

Le CDCA prend acte. Il souligne certes les efforts entrepris pour diminuer les délais de traitement des dossiers avec du recrutement de personnel, mais regrette les délais encore trop longs. En juin, il y avait encore 22000 dossiers en instance pour un objectif de 14000 en décembre 2025.

Guide pratique des EHPAD

Suite à la demande des organisations et associations, dont l'ANR, (Courrier au Président du Département) un groupe de travail est mis en place en septembre pour élaborer un document simple à destination des familles dans le but de les aider à faire un choix en fonction des conditions d'entrée et de vie dans l'établissement. Nous vous tiendrons informés dès sa parution en 2026.

Jean Michel Sagnier

Nous sommes allés rendre visite à Mr LEFEBURE, à l'occasion de ses 100 ans

Le mardi 5 août, Gérard Bisiou, Président et moi-même, nous sommes rendus au Havre pour fêter les 100 ans de Monsieur Raymond Lefébure, qui toujours en bonne santé, nous accueillit avec beaucoup d'amitié.

Au cours de la conversation, il nous révéla que sa vocation première était d'être marin, mais pas facile au moment de la guerre en Normandie de réaliser ses projets. Et c'est ainsi qu'à 18 ans en 1943 il se retrouva auxiliaire aux PTT – Premier poste le central télégraphique de Rouen Bourse, puis détachement en septembre 1946 au central télégraphique de Caen où il rencontra son épouse.

De retour au Havre en janvier 1954, changement d'orientation, puisque c'est au bureau de poste du Havre Principal qu'il choisit de continuer et de terminer sa longue carrière en 1982.

Depuis, Monsieur Lefébure agit toujours dans l'association France Alzheimer comme membre actif, cette terrible maladie ayant emporté son épouse en 1998.

Après avoir levé nos verres pour fêter ce bel anniversaire, nous souhaitons à Monsieur Lefébure de passer une année agréable pour que nous le retrouvions avec le même plaisir l'an prochain.

Mireille Baroux

Nos peines

Nous avons appris le décès de :

Mme Simone BIREE	Bonsecours
Mme Maryse CHEVALLIER	Bihorel
M. René LACHEVRE	Le Havre
M. Michel LEFRANCOIS	La Neuville Chant d'Oisel
M. Marcel MOISAN	Bois Guillaume

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.

Les avis de décès paraissent dès que nous avons l'information.